

Fodé expulsé à Nantes ? J'en ai rien à foutre : on va pas pleurer sur un « bébé » de 18 ans !!!

écrit par Claude t.a.l | 2 mars 2018



PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction des Migrations et de l'Intégration
Bureau du séjour

Nantes, le 18 JAN 2002

Monsieur,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, une décision de refus de séjour prise à votre encontre assortie d'une obligation à quitter le territoire avec un délai de 30 jours pour quitter volontairement le territoire français.

Je tiens à vous informer que vous pouvez bénéficier immédiatement d'une aide au retour volontaire pour rentrer dans votre pays d'origine.

Le personnel de la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de Nantes est prêt à vous recevoir en entretien afin de vous expliquer les modalités d'attribution de l'aide au retour volontaire et vous aider à en bénéficier. N'hésitez pas à le contacter au **02 51 72 79 39** ou à vous rendre sur place au **n°93 bis ,rue de la Commune de 1871 44400 REZE**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la préfète
le Directeur des Migrations et de l'Intégration



Guy FISCHER

De la graine de Aylan, bref, juste pour faire pleurer dans les chaumières.

Comme c'est émouvant !

»Fabien Vehlmann et Géraldine Gourbe, couple nantais, hébergent un jeune Guinéen depuis quinze mois. Et espèrent un revirement de la préfecture de Loire-Atlantique, qui lui a refusé un titre de séjour malgré un parcours et une intégration exemplaires. » (télérama).

Au moment de la photo, sur le banc, elle lui met sa main sur l'épaule. Il s'approche légèrement vers elle. Géraldine Gourbe, un peu en retrait, lui porte alors un regard furtif. Comme celle d'une mère qui veille. Fodé n'est pas son fils, mais qu'importe. C'est tout comme. » (Ouest France »)

La préfecture de Loire Atlantique,- des horribles ! -jugeant qu'il n'est nullement en danger en Guinée, son pays d'origine, lui a adressé un courrier lui enjoignant de quitter le territoire dans les 30 jours,



PRÉFÈTE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction des Migrations et de l'Intégration
Bureau du séjour

Nantes, le 18 JAN 2012

Monsieur,

Je vous prie de trouver, sous ce pli, une décision de refus de séjour prise à votre rencontre assortie d'une obligation à quitter le territoire avec un délai de 30 jours pour quitter volontairement le territoire français.

Je tiens à vous informer que vous pouvez bénéficier immédiatement d'une aide au retour volontaire pour rentrer dans votre pays d'origine.

Le personnel de la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de Nantes est prêt à vous recevoir en entretien afin de vous expliquer les modalités d'attribution de l'aide au retour volontaire et vous aider à en bénéficier. N'hésitez pas à le contacter au **02 51 72 79 39** ou à vous rendre sur place au **n°93 bis, rue de la Commune de 1871 44400 REZE**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la préfète
le Directeur des Migrations et de l'Intégration



Guy FISCHER

» Aux motifs que Fodé « ne peut se prévaloir de liens personnels et familiaux en France tels qu'au regard de leur

intensité, de leur ancienneté et de leur stabilité, il serait porté une atteinte manifestement excessive à son droit au respect de sa vie privée familiale », et qu'il n'est ni menacé ni persécuté dans son pays. « .

(les voies de recours étant bien sûr indiquées)

Quel affreux malheur :

– *« Tous trois vivent désormais ensemble, près de Nantes. Depuis quatorze mois. Pour combien de temps encore ? Ils ne savent pas. Craignent une prochaine expulsion. « Mi-janvier, quand on a reçu le refus à sa demande d'asile, on est tombés de notre chaise » , racontent-ils. »*

(Ouest France)

– *« Nous prenons soin de Fodé, nous avons des exigences envers lui, des espoirs aussi. Nous le prenons dans nos bras, partageons ses angoisses » (télérama)*

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/nantes-fode-expulsable-une-famille-en-sursis-5569488>

http://www.telerama.fr/monde/fode,-18-ans,-menace-dexpulsion-ici,-jai-mes-etudes,-et-maintenant-une-famille,n5495892.php?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Twitter#link_time=1519378914

Dans leurs articles, des photos du même sirop.

Avec même un chat, en premier plan sur l'une d'elles ! (ça marche toujours, les chats !)

Faire pleurer dans les chaumières !

Moi, l'affreux, je considère que c'est du *« Aylan »* joué petit bras !

Note de Christine Tassin

Oui on n'en a strictement rien à foutre des états d'âme de Fodé et des ses espèces de « parents adoptifs » qui croyaient

avoir enfin trouvé de quoi remplir leur vie... Il faut croire que, jusqu'à présent, à Nantes, ils n'ont jamais vu de miséreux, jeune ou vieux, à aider, accueillir, aimer... Ah ! l'attrait de l'exotisme, Ah ! la haine des siens...

La France explose, trop d'immigrés. Trop de demandeurs d'asile. La Guinée est un état paisible, où Fodé ne risque rien. C'est chez lui. Le hasard l'a fait naître et grandir là-bas, qu'il y retourne et qu'il y mène sa vie. Qu'il y trouve famille et amis, c'est SA vie, pas la nôtre. **Et, d'ailleurs, à son âge, il a plus besoin de créer un couple que de trouver un papa et une maman, c'est d'un ridicule achevé.**

Les quadragénaires ont trouvé le bébé qu'ils appelaient de leurs vœux ? Et il a 18 ans ? Ça mérite une bonne psychanalyse, non ?

Comme s'il n'y avait pas, dans le monde, de vrais bébés en attente de parents... De vrais bébés ayant un vrai besoin, eux, de parents...

Et puis, ces Nantais, si leur vie est si vide que cela, qu'ils aillent s'installer en Guinée avec Fodé... Ils aiment l'exotisme ? Ils en auront et ça ne sera pas aux frais des Français.